

# DOCUMENTS NÉCESSAIRES ET OBLIGATOIRES POUR COMPLÉTER SON DOSSIER NUMÉRIQUE SUR LA PLATEFORME ÉTUDES EN FRANCE POUR POSTULER EN 1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE

Pour bien remplir votre dossier « Études en France » en ligne, vous aurez à scanner et à joindre les documents suivants :

Une photo d'identité, une pièce d'identité (carte d'identité, passeport ou acte de naissance pour les mineurs), votre CV et tous vos documents académiques et professionnels (CF la liste ci-dessous).

Vous postulez en première année ?

- Tous vos bulletins de Seconde
- Tous vos bulletins de Première
- Les bulletins de la Terminale en cours
- L'attestation de scolarité de l'année en cours.

Dans la plateforme, veuillez insérer les justificatifs par année d'études. Il est nécessaire de justifier d'au moins deux années d'activités pour valider l'onglet cursus de la plateforme.

## IMPORTANT

Ayez toujours avec vous votre dossier original ainsi que votre pièce d'identité.

